

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-trois, le huit février à dix-neuf heures, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 01/02/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage accès par le parking arrière 11 avenue de la Libération 54300 LUNEVILLE.

Présidence : Philippe DANIEL, président.

Etaient présents :

Pierre-Jean COURBEY, Rose-Marie FALQUE, Jean-Paul FRANCOIS, Murielle GRIFFOUL, Jacques LAMBLIN, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Gérard RITZ, Philippe ARNOULD, Dominique FOINANT, Bernard MULLER, Jacques LAVOIL, René WAGNER, Philippe DANIEL, Maurice HERIAT, Linda KWIECIEN, Olivier MARTET, Christophe SONREL

Mandat de procuration : Laurie JOCHAUD DU PLESSIX par Pierre-Jean COURBEY, Matthieu SIGIEL par Bruno MINUTIELLO, Jean-Claude BAZIN par Dominique FOINANT, Philippe COLIN par Bernard MULLER, Fabrice BOYER par Jacques LAVOIL, Jonathan KURKIENCY par Linda KWIECIEN

Absents : Dominique GEORGE, Catherine PAILLARD, Jocelyne CAREL, Christian GEX, Thierry MERCIER

Secrétaire de séance : Monsieur Bernard MULLER

Membres présents.....18

Absents ayant donné mandat de procuration.....6

Absents.....5

Votants.....24

Délibération 2023-005 : Mobilité

| Conseillers présents | Suffrages exprimés avec pouvoir | Pour | Contre | Abstention | Non participant |
|----------------------|---------------------------------|------|--------|------------|-----------------|
| 18 | 6 | 24 | 0 | 0 | 0 |

MOBILITE : AMENAGEMENT D'UN POLE D'ECHANGE MULTIMODAL sur IGNEY / AVRICOURT

En concertation avec la Région Grand Est, le Département de Meurthe-et-Moselle, la Multipôle Nancy Sud Lorraine, la Communauté de communes de Vezouze en Piémont et les communes de Igney et Avricourt le PETR du Pays du Lunevillois et SNCF - Gare

Connexions ont envisagé un aménagement d'un pôle d'échanges multimodal autour de la gare de Igney / Avricourt.

En effet, cette gare, fréquentée en 2021 par presque 20 000 voyageurs par an, comptabilise 4 allers – retours par jours. C'est une gare qui se trouve sur un territoire à caractère spécifiquement rural mais qui structure un vaste périmètre intercommunal.

Rappelons que le schéma de cohérence territoriale du Sud de la Meurthe et Moselle a identifié Igney / Avricourt comme une halte-gare structurante. Le projet d'aménagement propose donc de conforter cette fonction en améliorant l'accueil des usagers, en prenant en compte l'ensemble de leurs modes de déplacements.

C'est un projet de coopération avec la Communauté de Communes du Pays de Sarrebourg, étant donné que cette gare est également inscrite comme prioritaire pour la zone dans le Scot du Pays de Sarrebourg.

L'objet du projet est d'aménager un parking autour de la gare d'Avricourt en 54 et plus légèrement sur Avricourt en 57 en un pôle d'échange multimodal.

Ces travaux permettront d'améliorer le déploiement de l'intermodalité et d'améliorer nettement le cadre de vie des communes concernées.

Il est proposé de recruter un Assistant à maîtrise d'ouvrage pour :

- La réalisation d'une étude d'avant-projet chiffrée
- La mission d'AMO pour la passation des marchés de travaux
- En option l'assistance à Maitrise d'œuvre pour le suivi des travaux

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le Comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** le projet d'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal à la gare de Igney / Avricourt,
- **AUTORISE** le Président à recruter un bureau d'étude pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage,
- **AUTORISE** le Président à demander une subvention auprès de la Région pour la réalisation de l'étude,
- **AUTORISE** le Président à signer le marché, leurs annexes, les avenants et tout document se rattachant au projet,
- **PRECISE** que les crédits seront inscrits au BP annexe Mobilité 2023 et seront inscrit aux suivants.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 13 février 2023
Philippe DANIEL,
Président.

